

65^e Année - N° 47
Le Numéro
10 CENTIMES
BUREAUX
ET RÉDACTION:
ROUBRIK, Grande-Rue, 71
TOURCOING, rue Carnot, 33

OUBLIER, C'EST TRAHIR

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

65^e Année - N° 47
LUNDI
16
Février 1920
Les ANNONCES
et les ABBONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, ROUBRIK
33, rue Carnot, TOURCOING

LE MATIN

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

LA NOTE DES ALLIÉS À L'ALLEMAGNE

Questions liquidées

Les travaux de la Conférence de Londres...
L'opinion de M. Lloyd George...
L'Entente a-t-elle...
M. Millerand...
L'Entente a-t-elle...
M. Millerand...
L'Entente a-t-elle...

L'OCCUPATION DE LA RIVE GAUCHE DU RHIN

Ce que dit M. Tardieu
M. André Tardieu révèle, dans l'« Illustration »...



M. TARDIEU

LE DÉPART DE M. POINCARÉ

La visite du Président, hier dimanche, à Thionville; aujourd'hui, lundi, à Verdun

Paris, 15 février. — M. Poincaré effectuait son dernier voyage comme chef de l'Etat...
Le départ de M. Poincaré...
L'arrivée à Thionville...
Le déjeuner à l'Hôtel de Ville...
La grande-duchesse Charlotte de Luxembourg...
Le départ de M. Poincaré pour Verdun...

L'AFFAIRE CAILLAUX

UNE PIÈCE DU DOSSIER
C'est demain mardi, 17 février, que commenceront, devant la Haute-Cour, les débats de l'affaire Caillaux.

Le « Matin » publie une pièce datée de Paris, le 21 mars 1913, signant au dossier Caillaux...
L'affaire Caillaux...
Le dossier Caillaux...

LES TROUBLES DE BREST

LES SANCTIONS
Paris, 15 février. — Le ministre de l'Intérieur, à la suite de l'enquête à laquelle il a fait procéder, relativement aux incidents de Brest, a décidé la révocation du maire de la ville de Brest, et le remplacement du sous-préfet.

Une cérémonie patriotique à la Sorbonne
La commémoration de la bataille de Verdun...
Le président de la République, M. Deschanel, le président du Conseil, les membres du gouvernement, l'ambassadeur de Belgique, les députés, les sénateurs, les officiers supérieurs de la 10^e division, le colonel Combès, président de la société patriotique Solferino...

LES RELATIONS FRANCO-BELGES

Importante réunion wallonne à Bruxelles
Les vœux émis par l'assemblée
Bruxelles, 15 février. — Dans une réunion plénière qu'elle a tenue, à Bruxelles, l'assemblée wallonne, discutant les relations franco-belges, a émis les vœux suivants:

1^o Que la France et la Belgique, au point de vue de leurs échanges commerciaux, puissent, dans la mesure du possible, leurs relations douanières qu'elles réalisent, d'un commun accord, l'amélioration et la création de voies et de moyens de communication et qu'elles s'efforcent, par des commissions mixtes, de faciliter leurs relations réciproques...
2^o Qu'entre la Belgique et la France s'établissent des ententes industrielles, commerciales et maritimes basées sur la division et la spécialisation du travail; que la France et la Belgique s'efforcent, par une politique commerciale et ferroviaire, de consolider et d'accroître le commerce du transit dans la Manche et dans la Mer du Nord; que ce commerce soit partagé entre les peuples belges et français...
L'assemblée signale qu'une amélioration sensible et immédiate pourrait être apportée dans les relations franco-belges si les deux pays, et les membres présents, acceptaient de se réunir, en faveur de l'établissement d'un tarif postal spécial entre la France et la Belgique.

LES COUPABLES

La note de l'Entente à l'Allemagne
Paris, 15 février. — On croit savoir que la communication faite à l'Allemagne, et qui doit être déjà arrivée à Berlin, contient les dispositions suivantes:

Les gouvernements alliés, constatant que l'Allemagne ne veut pas effectuer la livraison des coupables, n'insistent pas, en ce moment, pour obtenir qu'elle soit immédiatement effectuée, mais ils déclarent, qu'en tout état de cause, les engagements souscrits par l'Allemagne demeurent valables.

Les puissances alliées paraissent vouloir se rendre compte, avant d'arrêter d'une façon définitive, leur résolution, de la volonté réelle qu'a le gouvernement de Reich, de poursuivre la même, comme il a précédemment eu l'intention, les auteurs d'actes criminels.

INSOLENCE ALLEMANDE

Berlin, 15 février. — La « Deutsche Allgemeine Zeitung » publie un article technique sur la livraison du charbon, dans lequel elle déclare notamment:

L'Entente a intérêt à laisser, à l'Allemagne, son nécessaire, pour permettre le relèvement de l'industrie. Il n'est pas d'ailleurs des conditions françaises, produisant, avant la guerre, 20 millions de tonnes, réduites par le traité, de moitié, et entièrement détruites.

LES MINEURS

Paris, 15 février. — Le Conseil fédéral a décidé de surseoir à la grève jusqu'au 1er mars prochain, pour laisser au gouvernement le temps de faire voter les projets de loi soumis au Parlement.

Les grèves dans l'industrie textile UN APPEL

Paris, 15 février. — La Fédération nationale ouvrière de l'industrie textile adresse un appel aux différents syndicats pour leur demander de voter en faveur des grèves de Calais, de l'Oise, du Rhône, de l'Aube et de la région parisienne.

CHOS & AUTRES

Donc l'Amérique n'aura pas le monopole des tabacs français, ni celui des allumettes qu'elle voulait y ajouter. Nous ne sommes pas tombés si bas qu'il nous faille abandonner nos exploitations en régie, comme la Turquie, et tout le monde saura gré au gouvernement d'avoir refusé les humiliants présents d'Artaxerxès.

Enfin, par exemple, ce que le gouvernement aurait bien inspiré de faire, ce serait de montrer combien il a eu raison, en nous donnant un peu plus de tabac, surtout des cigarettes, et des allumettes qui s'allument.

Defensions nous. M. P. L. Simmond, un des plus grands savants britanniques, vient de déclarer qu'il existe en Europe 350 000 espèces d'insectes destructeurs qui s'attaquent à nos maisons, à nos récoltes, à nos habits, etc., à nous-mêmes.

Et M. P. L. Simmond a ajouté que ces insectes nous gagnent de vitesse, qu'ils progressent plus vite qu'individus que nous n'en avons en Europe, et qu'il y aurait donc un match final dans lequel nous ne sortirions pas vainqueurs.

L'esprit français. Un homme politique, dont le passé n'était pas impeccable, se plaignait devant Cretin-Reynaud d'être l'objet de calomnies.

Le véritable intelligence ne consiste pas seulement à comprendre; elle consiste encore plus à ne pas toujours croire qu'on a compris.

Le Président Wilson et la question de l'Adriatique

Événement inattendu: M. Wilson a repris l'usage de la parole. Il ne s'est pas contenté de répondre à son message, son secrétaire d'Etat, sur un ton que despotisme russe n'employa jamais à l'égard du plus fauteur de ses ministres; il vient d'intervenir dans les affaires de la Conférence de Londres.

Dans une note adressée aux gouvernements français, britannique et italien, par l'intermédiaire de M. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, et qui est arrivée à Londres ce matin, le chef d'Etat américain déclare que sur la question de l'Adriatique, il s'en tient au point de vue qui a été exprimé dans le document remis à l'Italie le 9 décembre dernier par les Etats-Unis, l'Angleterre et la France. Il a comparé la solution de cette question à celle de l'Adriatique dans cette dernière note avec le projet de compromis que la France et l'Angleterre ont signé à la Yongo-Slavie, le 20 janvier, et il est arrivé à la conclusion qu'il en diffère par trop. Pour lui, il s'en tient au texte de décembre, c'est l'extrême limite de ses concessions. Si l'on passe outre à Paris qu'il exprime, il menace de se retirer de la Conférence de Paris.

INFORMATIONS

L'AUTO DE GUERRE DU MARÉCHAL FOCH
On annonce que l'auto du maréchal Foch a été vendue 74 000 francs.

TERRIBLE ACCIDENT D'AUTOMOBILE
Nombreux morts et blessés.
Une automobile affectée au service postal et de voyageurs entre les localités de Taveria et de Tivona, près de San Remo, et qui était conduite par un chauffeur italien, a été précipitée dans un ravin, entraînant la mort de deux personnes et blessant plusieurs autres.

Le « Journal Officiel » publie un arrêté de M. le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale, instituant une commission chargée de rechercher les moyens de développer le goût et la pratique des sports.

CONGÈS D'UN JOUEUR POUR LES EMPLOYES DE L'ÉTAT
Le gouvernement français vient de décider que les administrations de l'Etat auront congé le mercredi 17 février, à l'occasion de la transmission des pouvoirs présidentiels.

Le prince Félix de Bourbon, son mari, est en redingote et en chapeau haut de forme. Le Président de la République échange avec la grande-duchesse et le prince des compliments très cordiaux, puis présente M. Maginot, ministre des pensions, ainsi que les personnages de sa suite. La grande-duchesse, de son côté, présente à M. Poincaré, M. Emile Reuter, ministre d'Etat, Housse, maire de Luxembourg, et Andaris, président de la Chambre. M. Mollard, ministre de France, accompagne la grande-duchesse.

Le chapeau tonne. La grande-duchesse, le prince Félix de Bourbon, le Président de la République, MM. Mollard, Reuter, Maginot, s'entretenaient pendant dix minutes dans le wagon-salon du train présidentiel. Le chef de l'Etat, la grande-duchesse, le prince, sortent ensuite, prennent place dans des automobiles. Le cortège gagne la place du Maréchal Foch, et tout est prêt pour le départ.

Le bruit des acclamations cesse dès que le Président de la République, qui prend place avec la grande-duchesse, le prince, les ministres et les autorités, fait le geste de parler.

La remise à la ville de la Croix de la Légion d'honneur
En remettant la croix de la Légion d'honneur à la ville de Thionville, M. Poincaré prononce un discours dans lequel il retrace l'histoire de Thionville depuis son incorporation à la France, en 1643 jusqu'à la belle défense qu'elle opposa en 1870 à l'armée allemande. Après avoir dit que Thionville s'était fait à cette époque sacrifiée pour la France, il montra la ville conservant intact son amour pour la Patrie, malgré 48 ans d'occupation étrangère.

Lorsqu'il ajouta M. Poincaré, l'Allemagne, livre d'orgueil et d'ambition, entreprit une guerre nouvelle pour équilibrer son hégémonie sur le monde, Thionville se sentit renaitre à l'espérance.

M. Poincaré rappelle les vexations enconcernant la délimitation des frontières de la Turquie, les relations avec la Russie et les garanties d'exécution du traité de Versailles. En même temps que les pourparlers diplomatiques, les Alliés ont procédé, à Londres, à des échanges de vues dans les domaines financier et économique.

M. Marsal, ministre des finances, a exposé le point de vue français; aucune mesure humiliante n'a pu être prise concernant la trésorerie, l'Angleterre procédant en ce moment à une émission à court terme, et la France émettant un nouvel emprunt.

Le problème du change sera soumis à l'examen d'une conférence internationale. De son côté, M. Thomson, sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement, a obtenu des assurances positives en ce qui concerne les livraisons de charbon par l'Angleterre, et la délimitation des fronts.

Dernières Nouvelles Régionales

LES GRÈVES
LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE
La journée a été calme. Les employés avaient invité le public à venir assister, place de Tourcoing, à une séance en plein air.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE
La journée a été calme. Les employés avaient invité le public à venir assister, place de Tourcoing, à une séance en plein air.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE
La journée a été calme. Les employés avaient invité le public à venir assister, place de Tourcoing, à une séance en plein air.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE
La journée a été calme. Les employés avaient invité le public à venir assister, place de Tourcoing, à une séance en plein air.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE
La journée a été calme. Les employés avaient invité le public à venir assister, place de Tourcoing, à une séance en plein air.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE
La journée a été calme. Les employés avaient invité le public à venir assister, place de Tourcoing, à une séance en plein air.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE
La journée a été calme. Les employés avaient invité le public à venir assister, place de Tourcoing, à une séance en plein air.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE
La journée a été calme. Les employés avaient invité le public à venir assister, place de Tourcoing, à une séance en plein air.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE
La journée a été calme. Les employés avaient invité le public à venir assister, place de Tourcoing, à une séance en plein air.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE
La journée a été calme. Les employés avaient invité le public à venir assister, place de Tourcoing, à une séance en plein air.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE
La journée a été calme. Les employés avaient invité le public à venir assister, place de Tourcoing, à une séance en plein air.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES TRAMWAYS DE LILLE
La journée a été calme. Les employés avaient invité le public à venir assister, place de Tourcoing, à une séance en plein air.

DERNIÈRE HEURE

La Conférence de Londres

« C'EST UN EXCELLENT DÉPART », A DÉCLARÉ M. MILLERAND, EN PARLANT DES PREMIERS RÉSULTATS.
Londres, 15 février. — M. Millerand, ministre des Finances, est parti de Londres, ce matin, à 7 heures 40, par train spécial.

Les décisions qui ont été prises

La note de l'Entente à l'Allemagne
Paris, 15 février. — M. Millerand qui est rentré à Paris ce soir a convoqué le Conseil des Ministres pour mardi afin de lui rendre compte des négociations de Londres.

La Conférence de Londres

« C'EST UN EXCELLENT DÉPART », A DÉCLARÉ M. MILLERAND, EN PARLANT DES PREMIERS RÉSULTATS.
Londres, 15 février. — M. Millerand, ministre des Finances, est parti de Londres, ce matin, à 7 heures 40, par train spécial.

en somme, un bon départ, un excellent départ...
Dans le train spécial, qui ramenait M. Millerand à Paris, avait pris place M. Matsui, ambassadeur du Japon à Paris.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.

En ce qui concerne l'occupation de la rive gauche du Rhin, la décision prise est celle-ci: l'occupation de la rive gauche du Rhin, telle qu'elle est prévue dans le traité de Versailles, sera maintenue.